



# Mireille Trottier

## Sociétaire

Québec

[mtrottier@mccarthy.ca](mailto:mtrottier@mccarthy.ca)

t. +1 418-521-3065

## Admission au barreau

Québec 2020

## Faculté de droit

Université Laval

Mireille Trottier est sociétaire au sein du groupe de droit des affaires au bureau de Québec. Sa pratique porte principalement sur les fusions et acquisitions, les valeurs mobilières, le droit corporatif et commercial général et le financement de projets et d'entreprises.

Avant de se joindre à McCarthy Tétrault, Mireille a travaillé comme étudiante en droit des affaires pour une entreprise en technologie basée à Québec. Cette expérience lui a permis notamment de travailler en étroite collaboration avec les dirigeants de l'entreprise et de participer à sa croissance.

Mireille a obtenu un baccalauréat en droit civil à l'Université Laval à Québec en 2019. Au cours de ses études, elle a effectué un stage auprès de deux juges de la Cour supérieure, elle a été présidente du Club droit et affaires de l'Université Laval (CDAUL) et elle s'est impliquée au sein d'une clinique juridique de démarrage d'entreprise.

Mireille a été admise au Barreau du Québec en 2020. Elle est membre du Barreau de Québec et de l'Association du Barreau canadien.

## Mandats récents

- **Stonebridge Infrastructure Debt Fund II Limited Partnership complète des souscriptions supplémentaires de 35,9 millions de dollars canadiens par un fonds de pension et BDC**  
30 octobre 2020

# Mireille Trottier

Sociétaire

Québec

[mtrottier@mccarthy.ca](mailto:mtrottier@mccarthy.ca)

t. +1 418-521-3065

## Publications récentes

- **Projet de loi 64 : Le gouvernement du Québec entreprend une réforme importante du régime de protection des renseignements personnels**  
19 juin 2020
- **L'obligation de bonne foi dans le cadre d'une transaction : rappel de la portée pendant la négociation sous lettre d'intention**  
11 juin 2020
- **L'organisme de protection de renseignements privés québécois publie un guide sur les outils technologiques et la COVID-19**  
02 juin 2020
- **COVID-19: Changements temporaires à la réglementation des heures de service pour les conducteurs de véhicules commerciaux**  
21 avril 2020